

Le Premier Ministre
CAB/98D/24024

Paris, le 10 SEP. 2018

Monsieur le Préfet,

Créée en 2016, en application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 28 janvier 2014, la Métropole Aix Marseille Provence présente une opportunité majeure de développement et de cohésion du territoire sur lequel elle est assise.

Sa localisation géographique, qui en fait une des portes de la France vers la Méditerranée, sa jeunesse, son potentiel d'emploi, de recherche et de dynamisme peuvent en faire une place majeure à l'échelle du pays et de l'Europe. Mais pour réaliser ce potentiel, elle doit approfondir sa structuration, créer les conditions pour que le fait métropolitain s'affirme de façon plus forte et lever des freins majeurs qui handicapent son développement, notamment la croissance des inégalités sociales et territoriales en son sein ainsi que le besoin d'infrastructures de développement à la hauteur d'une métropole européenne stratégique.

Le fait qu'elle représente 91,5 % de la population et 62,4 % de la superficie du département des Bouches-du-Rhône la caractérise de façon tout à fait spécifique au regard des autres métropoles dans les réflexions sur le système institutionnel pertinent.

Au terme de deux années d'existence, un premier bilan pointe un certain nombre d'évolutions dans sa gouvernance et son fonctionnement qui permettraient à la Métropole de gagner en efficacité, en visibilité et en affirmation.

Nombre d'acteurs (élus, représentants de la société civile ou du monde économique, etc...) ont pu prendre position et formuler des propositions en ce sens.

Je vous charge de mener, d'ici la mi-novembre, une concertation sur le sujet.

Celle-ci devra porter sur le périmètre de la Métropole, notamment pour apprécier l'opportunité de procéder à une fusion intégrale de celle-ci avec le département des Bouches-du-Rhône, ainsi que le champ des compétences qu'elle doit exercer. Vous apprécierez l'équilibre du partage des compétences entre Métropole et communes, en étudiant non seulement l'opportunité de rendre à ces dernières celles des compétences, aujourd'hui dévolues à la Métropole, qui nécessitent une approche de proximité, mais aussi celle d'approfondir l'intégration métropolitaine pour les compétences qui vous paraissent le justifier, dans le souci que l'économie d'ensemble de la réforme institutionnelle ne traduise pas une ambition en retrait de l'existant.

Monsieur Pierre DARTOUT
Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
2 boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE Cedex 06

Vous mesurerez les incidences financières des évolutions préconisées, compte tenu, notamment de leur impact en matière d'intégration fiscale. Cette analyse devra s'accompagner d'une réflexion sur les mesures qui vous semblent de nature à consolider les moyens budgétaires dont la Métropole doit pouvoir disposer pour affirmer pleinement le fait métropolitain. Vous travaillerez pour cela en étroite collaboration avec le DRFIP, afin d'établir des analyses précises et étayées permettant d'objectiver la situation.

Votre réflexion devra aborder la question du mode de scrutin qu'il convient de retenir pour l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct.

Vous veillerez, dans l'organisation de cette concertation, à consulter largement les acteurs impliqués, parlementaires, élus locaux, monde économique et acteurs de la société civile.

J'attends également que vous puissiez, dans le cadre de cette concertation, formuler des propositions sur les enjeux du développement de la Métropole, notamment les questions de mobilité, suite au rapport d'inspection remis au printemps dernier, les problématiques de cohésion sociale et de rénovation urbaine. Vous proposerez les modalités d'une intervention optimisée voire renforcée de l'Etat sur ce territoire pour répondre aux problématiques susmentionnées. Je souhaite que vos travaux puissent aboutir à une proposition de projet de contrat qui lierait l'Etat et les acteurs locaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE